

L'enfant et la musique

Autor(en): **Ducotterd, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation**

Band (Jahr): **97 (1968)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'enfant et la musique

«Et vous savez, s'il n'a pas appris son solfège, vous pouvez bien le battre» !

«... Que voulez-vous, je me suis un peu énervée, et j'ai frappé». Résultat: une flûte traversière en deux morceaux.

«... Ah ! pardon, mon fils s'exerce tous les jours: je l'entends du magasin. Allez-y voir une fois ! «Résultat: les doigts courent seuls, abandonnés au profit d'un Tintin...»

Conversations de téléphone, piquées au hasard, véridiques.

«Votre musique classique me casse les pieds. C'est une musique d'intellectuels, elle n'atteint que les initiés». Nous y voilà. Alors, cette initiation ?

Avant toute chose existait le rythme. Du rythme ? il y en a dans le yé-yé, presque exclusivement d'ailleurs, un peu toujours le même... Et on est content, et cela suffit, parce que la loi est celle du moindre effort.

L'oreille s'éduque comme s'éduque un enfant. A qui en revient le souci ? Avant tout à la famille et à son univers, puis à l'école, et en dernier lieu à une école spécialisée, à un conservatoire par exemple. Mon intention n'est pas de donner une leçon sur les méthodes à employer. Ce serait trop long et je n'en ai pas la compétence. Une chose est certaine, et là se porte mon attention (elle vaut du reste pour tous les domaines): donner à l'enfant toutes les possibilités. L'épanouissement est en rapport direct avec la grandeur d'horizon.

Toutes les possibilités, créer le climat, donner l'envie de la découverte. Radio, télévision, sérénade de la fanfare, et puis piano qui dort dans un coin d'appartement, flûte au fond d'un tiroir, disques, accordéon, guitare. Où est-il l'enfant qui n'a pas bavé d'envie devant l'étalage des trompettes de plastique et des accordéons miniatures ? Quel est celui qui n'a pas été troublé par cette écriture mystérieuse d'un recueil de chants ? L'occasion se présente à chaque instant, il suffit, avec un peu d'imagination, d'en profiter. Bien sûr que l'école aurait là un rôle merveilleux à jouer. Hélas, la remarque est trop souvent: «Grammaire, calcul, au moins mes élèves sauront l'essentiel» et ils quittent l'école connaissant l'orthographe, pas la vie. L'important c'est la rose... Un participe s'accorde avec une chanson.

En poussant le coin d'un rideau, on a envie de le tirer tout entier. Et si l'envie est dévorante, elle mènera devant la porte d'un conservatoire, but de cette première évolution, et non pas principe. Ce que n'ont pas compris les auteurs des téléphones du début de ces lignes.

Dès sept ans, un enfant est admis au conservatoire. Il recevra les leçons de son choix: piano, violon, violoncelle, trompette (tous les cuivres), guitare, flûte, hautbois, clarinette, solfège... La leçon, en général, est d'une demi-heure par semaine. Certains parents diront: travail supplémentaire,

occupation extra-scolaire trop astreignante. Non, si l'évolution de l'idée musique s'est opérée normalement, sans brusquerie, suivant l'éveil normal d'un intérêt, autant du côté parents que du côté enfants. L'enfant qui choisit a déjà un sens des responsabilités. Le musicien en herbe met son honneur à progresser. La compréhension des parents doit épauler ses bonnes intentions naissantes; l'heure des exercices fixée, et pas de: «Mon pauvre petit a bien droit à son mercredi de football, à son jeudi à lui, à notre samedi à nous, au dimanche en voiture». Qu'il reste alors dans son coton, qu'il dorme sur ses deux oreilles, mais qu'il ne pose pas les pieds dans un conservatoire. Le chemin menant au résultat n'est pas facile, il est même dur, aride. Mais l'enfant bien guidé, bien compris, saisira vite. Le réconfort...

Citations de collégiens: «Ah! si je n'avais pas ma flûte, il y a longtemps que j'aurais envoyé baigner mes thèmes d'allemand.»

«Quand j'en ai trop marre, je m'assieds au piano; c'est fou, tout change quand je me remets au travail, j'apprends mieux, décontracté.»

«La musique me libère.» Presque des ex-votos!

Quelle conclusion donner? Faire grossir le nombre des élèves du conservatoire? (Celui de Fribourg en compte 980) Non. Mais éveiller en l'enfant son goût musical. Il a droit à cette culture de l'esprit qui ne peut qu'élever son âme et ennoblir son cœur. Et, s'il en sent l'attrance, qu'il prenne le chemin de ces études extra-scolaires qui lui découvriront un autre paysage où, fatigué, il aura la certitude de rencontrer la paix.

M. Ducotterd

depuis qu'il y a

**RUB
KOR**

**il existe aussi en Suisse
un revêtement de piste
solide et élastique,
ressemblant à
l'asphalte et résistant aux
intempéries. Demandez
la documentation à**

**Walo Bertschinger SA
à Zurich ou à son
bureau le plus proche!**